



Ouverture des candidatures à la distinction Palace

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que l'étude des demandes de renouvellement de la distinction Palace arrive bientôt à son terme, Atout France invite les hôtels souhaitant candidater à l'obtention de la prestigieuse distinction à déposer leur dossier de candidature.

Les établissements candidats sont invités à compléter et transmettre leur dossier à Atout France au plus tard le 31 décembre 2025, pour une étude des candidatures en 2026.



En octobre, Atout France procédera à la dernière session d'examen des hôtels déjà distingués et souhaitant conserver cette marque d'exception. S'ouvrira alors une phase consacrée à l'étude des candidatures de nouveaux établissements aspirant à rejoindre le cercle très fermé des hôtels reconnus par la distinction.

Aussi, les hôtels candidats sont invités à compléter et transmettre leur dossier de candidature d'ici le 31 décembre en créant un compte sur le site : <https://palace.atout-france.fr/>.

Atout France rappelle que pour être éligible, un hôtel devra :

- Avoir débuté son activité il y a au moins 24 mois dans le cas d'une création d'établissement, 12 mois dans le cas d'une réfection totale d'un établissement existant ayant entraîné une interruption d'activité de longue durée ;
- Être classé 5 étoiles ;
- Disposer de chambres ayant une surface minimale de 26 m², sanitaires compris ;
- Remplir l'ensemble des critères renforcés de la grille de classement 5 étoiles (critères optionnels en catégorie 5* mais obligatoires pour la distinction Palace).

Après examen des dossiers par Atout France, les membres de la commission d'attribution de la distinction procéderont aux visites des établissements candidats (deux visites par deux membres de la commission) avant une audition de chacun d'eux. Puis, un vote des membres permettra de statuer sur la décision finale. Sur avis conforme de la commission, le ministre chargé du tourisme délivrera enfin la distinction Palace aux établissements retenus.

- Pour toutes questions concernant les candidatures : palace@atout-france.fr
- Pour en savoir plus sur la distinction : [Distinction Palace](#)